



NOTRE MARIAGE

Vous allez vous marier. Cet événement a pour vous une grande importance et vous pensez que Dieu n'est pas étranger à l'amour que vous vous portez. Aussi désirez vous vous marier à l'église pour signifier que Jésus-Christ est présent dans votre union.

Vous vous êtes adressés à un membre de la communauté chrétienne locale pour fixer la date et le lieu de votre mariage.

Maintenant nous pouvons préparer sereinement ce temps fort de votre vie. Lors de trois ou quatre rencontres avec le prêtre ou le diacre qui célébrera votre mariage et selon les circonstances avec d'autres couples, nous reprendrons ensemble les convictions, les espérances, voir les craintes qui vous habitent et qui construisent le désir de fonder un foyer. Les documents vous seront remis pour nourrir cette réflexion. Si vous savez ce que vous désirez vivre et célébrer, les questions pratiques se régleront aisément.

Un dossier sera établi. Ce dernier comprendra non seulement des papiers administratifs comme vos extraits de baptême ou les photocopies de vos actes de naissance, mais aussi votre déclaration d'intention" dans laquelle vous pourrez exprimer les raisons qui vous ont engagés à vous marier.

Nous prendrons le temps de préparer concrètement la célébration: choix de texte, de musiques, de fleurs et d'aménagement de l'église ...

N'oubliez pas de choisir des témoins et de prévoir avec eux, mais aussi avec des membres de vos familles ou des amis, une participation active lors de la célébration.

*La communauté chrétienne locale ne vit que grâce aux dons qui lui sont faits, aussi une offrande de 140 € vous est demandée (17€ pour le prêtre, 62 € pour la paroisse, 61 € pour le diocèse), à régler par chèque à l'ordre de : " **Paroisse Ste Madeleine** ", avant la date du mariage . Il sera donné au prêtre lors de la dernière rencontre, ou au trésorier de la paroisse Ste Madeleine, ou encore à la personne qui s'occupe du fleurissement de l'église pour ce jour . (L'offrande sera encaissée après la date du mariage)*

Toutefois une question d'argent ne sera jamais un obstacle à la célébration de votre mariage. Il suffit d'en parler avec les personnes citées ci-dessus.

Personnes à contacter:

à Etueffont, Lamadeleine, Petitmagny,	Nelly Maire-Lantz	Tel : 03 84 54 63 10
à Anjoutey, Bourg-sous-Châtelet,	Christine Pinot	Tel : 03 84 54 67 61
à Grosmagny, Eloie,	Yvette Tarantino	Tel : 03 84 29 03 42
	ou Marguerite Rodrigues	Tel : 03 84 26 35 93

Que votre mariage soit une fête et que ceux que vous aimez la partagent avec vous !

Communautés chrétiennes de la Paroisse Sainte Madeleine